

# MODIFICATION D'AMENAGEMENT FORET DOMANIALE DE CERISY (14-50)

## DOCUMENT ARGUMENTAIRE

### I - Aménagement en vigueur (2005 - 2022)

- Contenance : 2127,84 ha.
- Arrêté ministériel du 2 janvier 2007.
- Série unique d'intérêt écologique particulier, compte tenu du statut de la forêt en réserve naturelle nationale (RNN)
- La régénération à terminer a été fixée à 262,69 ha au sein d'un groupe de régénération de 270,17.
- Compte tenu du classement de la forêt en réserve naturelle nationale, la dimension écologique a été accrue par rapport à l'aménagement précédent, avec notamment :
  - l'allongement des âges d'exploitabilité optima de 100 à 120 et 140 ans pour le Hêtre, de 160 à 200 ans pour le Chêne sessile,
  - l'augmentation de la place accordée aux phases pionnières et de vieillissement : 44,14 ha d'îlots de vieillissement (ILV), 60,81 ha d'îlots de sénescence (ILS), et 11,38 ha de phases pionnières.

### II – Contribution supplémentaire proposée par l'ONF en faveur de la biodiversité

L'objectif premier de la RNN est la conservation du Carabe doré à reflets cuivrés. Le développement de la trame d'îlots de vieux bois et de sa fonctionnalité et le développement de la gestion des milieux ouverts constituent des contributions supplémentaires en faveur de la biodiversité globale et non d'une réponse aux exigences du décret de création de la RNN. Le Code de l'Environnement fixe toutefois comme objectif aux RNN de stabiliser voire d'accroître l'état de conservation des habitats et espèces patrimoniales connues du site. Cette contribution a été proposée dans le cadre de l'évaluation du plan de gestion de la réserve pour la période 2009 – 2014. Elle a été validée par le CSRPN et par le comité de gestion de la RNN.

- **Trame fonctionnelle de vieux bois entre les îlots de vieillissement et de sénescence**

Le projet formalisé sur la carte annexée des îlots de vieux bois vise à connecter trois îlots de vieux bois déjà créés sur la forêt (P72-73, P62, P42). Pour cette trame, les parcelles ont été choisies sur la base d'une analyse de l'indice de biodiversité potentielle. Les évolutions en surface sont précisées dans le tableau suivant.

Evolution de la surface occupée par les îlots de vieux bois à l'échelle de la forêt domaniale (2127,84 ha)			
	Année	2005	2015
Ilots de sénescence (ILS)	Surface	60,81 ha	63,48 ha
	% sur la surface totale	2,86 %	2,98 %
Ilots de vieillissement (ILV)	Surface	43,91 ha	64,06 ha
	% sur la surface totale	2,06 %	3,01 %
TOTAL = Ilots de vieux bois (IdV)	Surface	104,72 ha	127,54 ha
	% sur la surface totale	4,92 %	5,99 %

Le détail par unité figure en annexe 1 ; la carte des îlots de vieux bois en 2015 est annexée.

- **Connexion de milieux ouverts permanents**

Le projet vise à connecter des milieux ouverts existants à l'intérieur de la forêt, plus particulièrement dans le canton du Bois l'abbé. Ces connexions correspondent à des ré-ouvertures de lisières internes ou des élargissements de lisières internes existantes. Il s'agit de linéaires de 5 à 40 m de largeur, selon les tronçons.

Ces ouvertures supplémentaires occupent 13,60 ha, dont le détail par unité figure en annexe 1. Elles s'ajoutent aux lignes de parcelles (surface non calculée) et aux 12,73 ha de vides cynégétiques.

La carte des milieux ouverts du Bois l'abbé en 2015 est annexée.

### III - Changements de classement liés à cette contribution supplémentaire en vieux bois

		Surface avant modification par classement DT impacté						Total
		AMEP	ILS	ILV	REGE	REGQ	REGS	
Modifications relatives aux îlots de vieux bois	ILS maintenu		52,07					52,07
	ILS déclassé		8,74					8,74
	ILS supplémentaire	8,67			2,74			11,41
	ILV maintenu			43,91				43,91
	ILV supplémentaire	16,85					3,30	20,15
Maintenu hors ILV ou ILS		170,77			59,88	79,06	125,19	355,84
Total impacté		196,29	60,81	43,91	62,62	79,06	128,49	492,12

Le changement de classement concerne :

- Régénération (REGE) → ILS : 2,74 ha (51D (UD4)),
- Régénération (REGS) → ILV : 3,30 ha (67A (UD1)),
- Amélioration (AMEP) → ILS : 8,67 ha (46A (UD1))
- Amélioration (AMEP) → ILV : 16,85 ha (48D (UD4), 50D (UD6), 51C (UD3)),
- ILS → Amélioration (ILS déclassé) : 8,74 ha (30C (UD3), 32C (UD3), 33B (UD1)).

**La surface concernée est donc de 40,30 ha, soit 1,9% de la surface de la forêt (2 127,84 ha).**

L'impact sur la surface à régénérer d'équilibre étant faible, il n'est pas estimé dans cette modification.

**La surface de régénération à terminer au cours de l'aménagement passe de 262,69 ha (au sein d'un groupe de 270,17 ha) à 256,65 ha, soit une diminution de 6,04 ha, correspondant à 2,3% de la surface initiale.**

### IV - Conséquences sur la surface en sylviculture

Dans l'aménagement en cours, la surface hors sylviculture était de 112,13 ha, en incluant notamment les aulnaies, les îlots de sénescence et les phases pionnières. Le présent modificatif porte la surface hors sylviculture à 128,77 ha, soit une hausse de 15 %, suite à l'augmentation des surfaces en îlots de sénescence et en milieux ouverts.

Groupe DT	Surface totale (ha)	Surface en sylviculture (ha)	Surface hors sylviculture (ha)	Nature des zones hors sylviculture
Amélioration rotation 6 ans	743,17	731,96	11,21	accueil du public, vides cynégétiques, milieux ouverts
Amélioration rotation 8 ans	365,95	363,02	2,93	accueil du public, vides cynégétiques, arboretum
Amélioration Jeunesse	200,02	195,72	4,30	vides cynégétiques, milieux ouverts
Préparation	170,77	170,32	0,45	accueil du public, vide cynégétique
Hors sylviculture (HSY)	37,21		37,21	aulnaies, phases pionnières, eau, emprise, milieux ouverts
Îlots de sénescence (ILS)	63,48		63,48	îlots de sénescence
Îlots de vieillissement (ILV)	64,06	64,06		
Futaie irrégulière	219,05	211,33	7,72	vides cynégétiques, milieux ouverts
Régénération élargie	59,88	59,88		
Régénération de queue	79,06	78,05	1,01	vides cynégétiques
Régénération stricte	125,19	124,73		
<b>Total</b>	<b>2127,84</b>	<b>1999,07</b>	<b>128,77</b>	

## V - Conséquences sur le programme de coupes et sur la récolte prévisible

Les conséquences de ces changements sur la récolte prévisible sont les suivants :

- Passage de régénération élargie en îlot de sénescence de 2,74 ha : sur la période 2005-2022, annulation de 2 coupes secondaires, donc perte de 120m<sup>3</sup>/ha, soit **329 m<sup>3</sup>** ; sur la période postérieure à 2022, annulation de la coupe définitive (195 m<sup>3</sup>/ha), soit 534 m<sup>3</sup> ;
- Passage de régénération stricte en îlot de vieillissement de 3,30 ha : annulation d'une coupe secondaire et d'une coupe définitive, donc perte de 255 m<sup>3</sup>/ha, soit **841 m<sup>3</sup>** ;
- Passage d'amélioration en ILS de 8,67 ha : à 50m<sup>3</sup>/ha, **perte de 433m<sup>3</sup>** ;
- Passage d'ILS à amélioration de 8,74 ha : maintien de la récolte prévue.

La récolte des peuplements des zones prévues à ouvrir en milieux ouverts devrait être peu éloignée de la récolte prévue en amélioration. En effet, dans les parcelles 10, 14 et 21, les peuplements concernés sont des petits bois mal commercialisables.

De cet effort supplémentaire en faveur de la biodiversité, il résulte **une baisse de la récolte prévisible de 1 603 m<sup>3</sup>, applicable sur 6 ans (2017-2022), soit 89 m<sup>3</sup>/an sur 18 ans**. Cette baisse se répartit en :

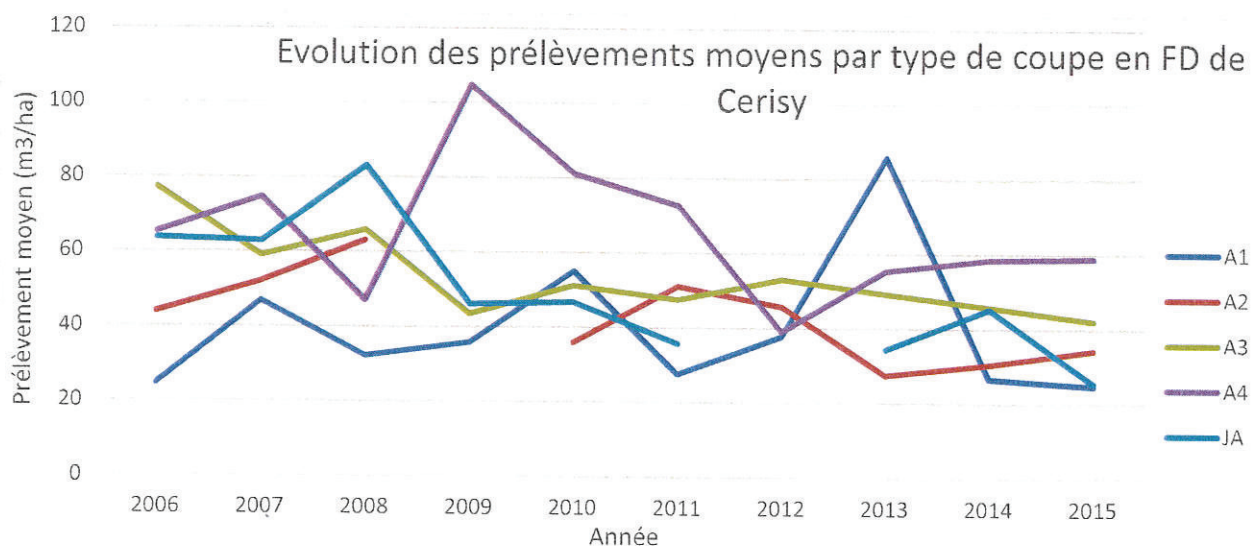
- 1 170 m<sup>3</sup> en régénération, soit 65 m<sup>3</sup>/an sur 18 ans,
- 433 m<sup>3</sup> en amélioration, soit 24 m<sup>3</sup>/an sur 18 ans.

**La récolte moyenne annuelle prévisible en régénération passe donc de 5 606 m<sup>3</sup>/an à 5 541 m<sup>3</sup>/an, arrondie à 5 540 m<sup>3</sup>/an.**

En intégrant la coupe définitive (prévue au-delà de 2022) qui ne sera pas réalisée dans le nouvel îlot de sénescence, la baisse est de 2 137 m<sup>3</sup>.

## VI – Prélèvements type et rotations dans les groupes d'amélioration et de futaie irrégulière

Les prélèvements type prévus dans l'aménagement se révèlent dans la fourchette haute des prélèvements effectivement réalisés, surtout depuis 2011. Le graphique ci-après montre une tendance à la baisse depuis 10 ans.



S'y ajoutent une rotation 6 ans sur 116 ha de jeunes futaies et une rotation 8 ans sur 44 ha de futaies adultes et sur 28 ha de futaie irrégulière. Ces rotations sont parfois jugées trop courtes par rapport à la production biologique des peuplements concernés et, en particulier avec une rotation 6 ans, aux rythmes de réalisation des coupes. Il en a résulté des reports de coupes.

Le bilan périodique de 2015 montre ce problème avec, hors régénération, de forts prélèvements de 2005 à 2011 (11 188 m<sup>3</sup>/an en moyenne), suivis d'une nette baisse à partir de 2012 (estimation de l'état d'assiette 2016) (7 922 m<sup>3</sup>/an en moyenne) (Cf. : Annexe 2 – Extrait du bilan 2015 de la FD de Cerisy).

Pour corriger le programme de coupes, il est proposé d'allonger la rotation :

- de 6 à 8 ans à partir de la deuxième coupe prévue pour les jeunes futaies
- de 8 à 10 ans à partir de la deuxième coupe prévue pour les futaies adultes et irrégulières,
- de maintenir la rotation 10 ans pour les préparations feuillues (y compris îlots de vieillissement).

Cela revient à reporter les coupes prévues en 2021 ou 2022 dans les groupes prévus à rotation 6 ou 8 ans.

Parallèlement, le prélèvement type est réduit :

- de 50 à 45 m<sup>3</sup>/ha pour les préparations feuillues (coupes de type A4),
- de 45 à 38 m<sup>3</sup>/ha pour les jeunes futaies (coupes de type A1, A2, quelques A3),
- de 55 à 50 m<sup>3</sup>/ha pour les futaies adultes (coupes de type A3, A4),
- de 50 à 40 m<sup>3</sup>/ha pour les futaies irrégulières (coupes de type JA).

Les prélèvements prévus dans le groupe de « régression vers phases pionnières » sont maintenus. En revanche, dans le groupe de sénescence, sont seuls maintenus l'extraction des pins en parcelle 62 et les coupes prévues dans les ILS déclassés en Amélioration.

De ces changements résulte la récolte estimée ci-après.

Groupe	Types de coupe	Surface prévue (ha)	Surface reportée (ha)	Surface nouvelle (ha)	VPR/ha prévu (m <sup>3</sup> /ha)	VPR/ha nouveau (m <sup>3</sup> /ha)	VPR prévu (m <sup>3</sup> )	VPR nouveau (m <sup>3</sup> )	Ecart
Préparations feuillues (dont ILV)	A4	435,66		435,66	50	45	21200	19605	-8%
Préparation → ILS	A4			- 8,67		45		- 390	
Jeunes futaies	A1, A2, A3	2091,90	247,41	1844,49	45	38	94760	70091	-26%
Futaies adultes	A3, A4	799,80	94,41	705,39	55	50	43950	35270	-20%
Futaies irrégulières	JA	498,40	52,16	446,24	50	40	24410	17850	-27%
Sénescence (dont ILS déclassés en Amélioration)		78,45		78,45	35		2750	706	-74%
Phases pionnières		8,61		8,61	73	73	630	630	0%
<b>TOTAL sur 18ans</b>		<b>3912,82</b>	<b>393,98</b>	<b>3518,84</b>			<b>187700</b>	<b>143760</b>	<b>-23%</b>
<b>Moyenne/an sur 18ans</b>		<b>217,38</b>	<b>21,89</b>	<b>195,49</b>			<b>10428</b>	<b>7987</b>	<b>-23%</b>

## VII - Conséquences sur la récolte prévisible totale

L'IGN estime la production biologique des forêts domaniales du Bocage normand à 5,44 m<sup>3</sup>/ha/an en volume bois fort tige (cycles 2 et 3 de l'Inventaire forestier national dans les départements du Calvados et de la Manche). En ajoutant 8% de houppier, la production biologique totale est estimée à 5,87 m<sup>3</sup>/ha/an.

Volume Présumé Réalisable (VPR)	VPR régénération	VPR amélioration et autres groupe	VPR total	VPR / surface en sylviculture (1 999,07 ha)	VPR / surface totale (2 127,84 ha)
<b>Prévision de 2005</b>	5 606 m <sup>3</sup> /an	10 428 m <sup>3</sup> /an	<b>16 034 m<sup>3</sup>/an</b>	8,02 m <sup>3</sup> /ha/an	7,53 m <sup>3</sup> /ha/an
<b>Prévision de 2015</b>	5 540 m <sup>3</sup> /an	7 990 m <sup>3</sup> /an	<b>13 530 m<sup>3</sup>/an</b>	6,77 m <sup>3</sup> /ha/an	6,36 m <sup>3</sup> /ha/an

Après modification, la récolte prévisible reste supérieure à la production biologique estimée, en lien avec la contrainte de vieillissement de cette forêt, qui conduit à une surface à régénérer supérieure à la surface d'équilibre.

## VIII – Lien avec les applications

Cette modification fait l'objet d'une fiche FSA.

Les reports ou suppressions de coupes liés aux allongements de rotations ou aux changements de classement seront mis à jour dans l'application Rec Prev au fur et à mesure de leur passage à l'année d'état d'assiette.

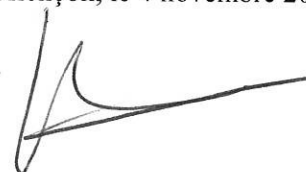
## IX – Annexes

- annexe 1 : Unités concernées par les îlots de vieux bois, passés ou futurs ou par des milieux ouverts supplémentaires
- annexe 2 : Extrait du bilan 2015 de la FD de Cerisy
- annexe 3 : Carte des îlots de vieillissement ou de sénescence en 2015
- annexe 4 : Carte des milieux ouverts du Bois l'abbé en 2015

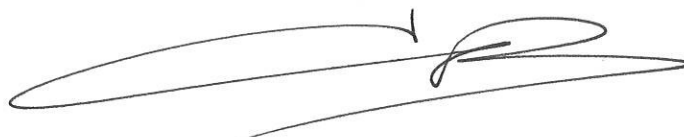
*Cette modification d'aménagement forestier a été élaborée par*  
Véronique ETIENNE, Responsable du service forêt de l'agence Basse-Normandie

*En collaboration avec :*  
Sébastien ETIENNE, Responsable de l'UT Manche-Calvados et Conservateur de la RNN de Cerisy  
Isabelle DANCOURT, Responsable SIG de l'agence Basse-Normandie

A Alençon, le 4 novembre 2015,



*Contrôlé par* Bertrand DUGRAIN, Directeur de l'agence Basse-Normandie  
Le 23 novembre 2015





## Bilan synthétique de mise en œuvre de l'aménagement

Futaie régulière et futaie par parquets : parties de forêt à suivi surfacique du renouvellement (cf. NDS 09-T-306)

Bilan des surfaces à ouvrir (1ère coupe de régénération) (ha)	Surface totale	Surface annuelle	Commentaires sur les éventuelles difficultés et écarts aux prévisions
Objectif de l'aménagement : Surface à ouvrir So	189 ha	11 ha/an	6ha passés de REG à IdV (51D, 67A) (modification 2015) non déduits de So amgt (189ha)
Surface ouverte depuis le début de l'aménagement	190 ha	16 ha/an	intégrer l'EA 2016. Détail des anticipations et abandons en annexe 1.
Surface restant à ouvrir pour la période à venir	-1 ha	0 ha/an	129C reportée amgt suivant; ne reste que 50b prévue en RA 2021

Bilan des surfaces à terminer (coupe définitive) (ha)	Surface totale	Surface annuelle	Commentaires sur les éventuelles difficultés et écarts aux prévisions
Objectif de l'aménagement : Surface à terminer St	204 ha	11 ha/an	3ha passés de REGS à ILV (67A sur 3,30ha) (modification 2015) non déduits de St amgt (204ha) --> 2011ha à terminer suite à modif 2015
Surface terminée depuis le début de l'aménagement	120 ha	10 ha/an	intégrer l'EA 2016
Surface restant à terminer pour la période à venir	84 ha	14 ha/an	Dans BD UES, reste théoriquement 22ha en REGQ (61A, 125B) + 73ha en REGS (41U, 49U, 50B, 52A, 67B, 71A, 72A, 124B, 129A), soit 95ha=16ha/an; dans suivi GR, 80ha prévus à terminer (anticipation de REGE et report de REGS), soit 13ha/an (y compris 29ha de RD prévus en 2022) --> risque de ne pas terminer les 201ha prévus; problème de rége naturelle en échec sur P77, 120 et 126; à transformer en plantation (Cf. : annexe 2);

Bilan de la régénération acquise (entrée classe 3 de BDR) (ha)	Surface totale	Surface annuelle	Commentaires sur les éventuelles difficultés et écarts aux prévisions
Objectif de l'aménagement : Surface de régénération acquise (Sa) y compris reconstitution			
Surface rége acquise depuis début aménagement		0 ha/an	non renseigné dans l'aménagement
		0 ha/an	

Respect des essences objectif et des modes de régénération **Surface prévue** **Surface réalisée** **Voir annexe 1**

Futaie irrégulière : parties de forêt à suivi non surfacique du renouvellement (cf. NDS 08-G-1499)

Indicateurs de renouvellement	Cible de l'aménagement	Surface prévue	Surface réalisée
Surface terrière	14 m2/ha		20 m2/ha
% de la surface avec une régénération satisfaisante (> seuil DT)			
Densité de perches (densité minimale fixée par la DT)	80 tiges/ha		
Surface moyenne annuelle à passer en coupe	28 ha/an		

Décisions et programme d'action de l'aménagement : bilan d'application

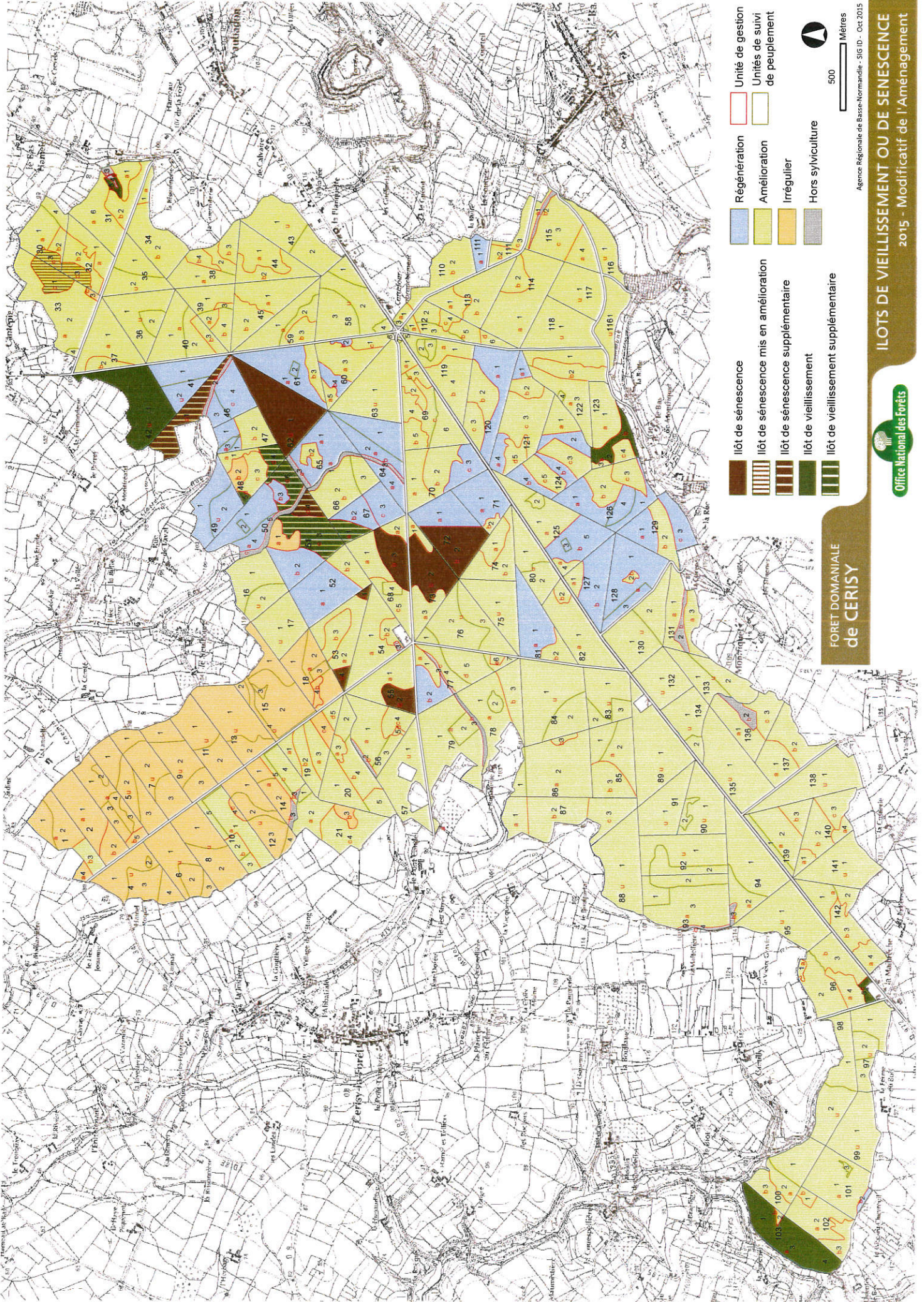
Programme d'action FONCIER (dont maintenance)

Description de l'action	Localisation	Actions prévues à l'aménagement (réorganisation foncière, délimitation et bornage, recherche de limite,...)												
Actions non prévues souhaitables :		Justification des écarts action prévues / actions réalisées et commentaires												
Aménagement du carrefour de la Malbrèche		Justificatifs, détails de réalisation souhaités												
Ajout de 2ha à 101B		échange foncier et changement de l'accès à la MF de la Malbrèche												
		vérifier la propriété domaniale												

Programme d'action COUPES

Justification des écarts et commentaires : interventions fortes en début amgt; stabilisation prévisible vers 13000m3/an

Surface annuelle parcourue toutes essences (ha) (source evolvol)	Surface annuelle prévue	Moyenne annuelle réalisée	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Hors groupe de régénération	217 ha/an	199 ha/an	198	188	236	178	231	178	211	207	191	192	177									
Surface totale parcourue		247 ha/an	215	220	266	257	329	264	233	254	228	225	227									
Répartition des volumes par groupe (m3 commercial) (source evolvol)		Moyenne annuelle prévue	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Régénération		5606 m3/an	1769	2861	3773	7460	5797	7431	2845	4283	3748	4415	5867	4525								
Amélioration, irrégulier, HSY, ILV		10428 m3/an	10842	9613	14939	10901	10713	10422	10889	9611	9056	8294	7151	5498								
Total		16034 m3/an	12611	12474	18712	18361	16510	17853	13234	13894	12804	12709	13018	10023	0	0	0	0	0	0	0	0
soit en m3/ha/an sur surface en sylviculture		7,8 m3/ha/an	7,0 m3/ha/an																			
Surface terrière totale (depuis 2008; source FM avec HVOL=O)		non renseigné																				
Récolte vendue (source D1.5)		Moyenne prévue	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Volume bois fort tiges + houp.+ taillis (m3 commercial)		16034 m3/an	16748	12685	16529	19310	14807	15933	13190	13772	12077	14262										



- Unité de gestion
- Unités de suivi de peuplement
- Régénération
- Amélioration
- Irrégulier
- Hors sylviculture
- Ilôt de sénescence
- Ilôt de sénescence mis en amélioration
- Ilôt de sénescence supplémentaire
- Ilôt de vieillissement
- Ilôt de vieillissement supplémentaire

500  
Mètres

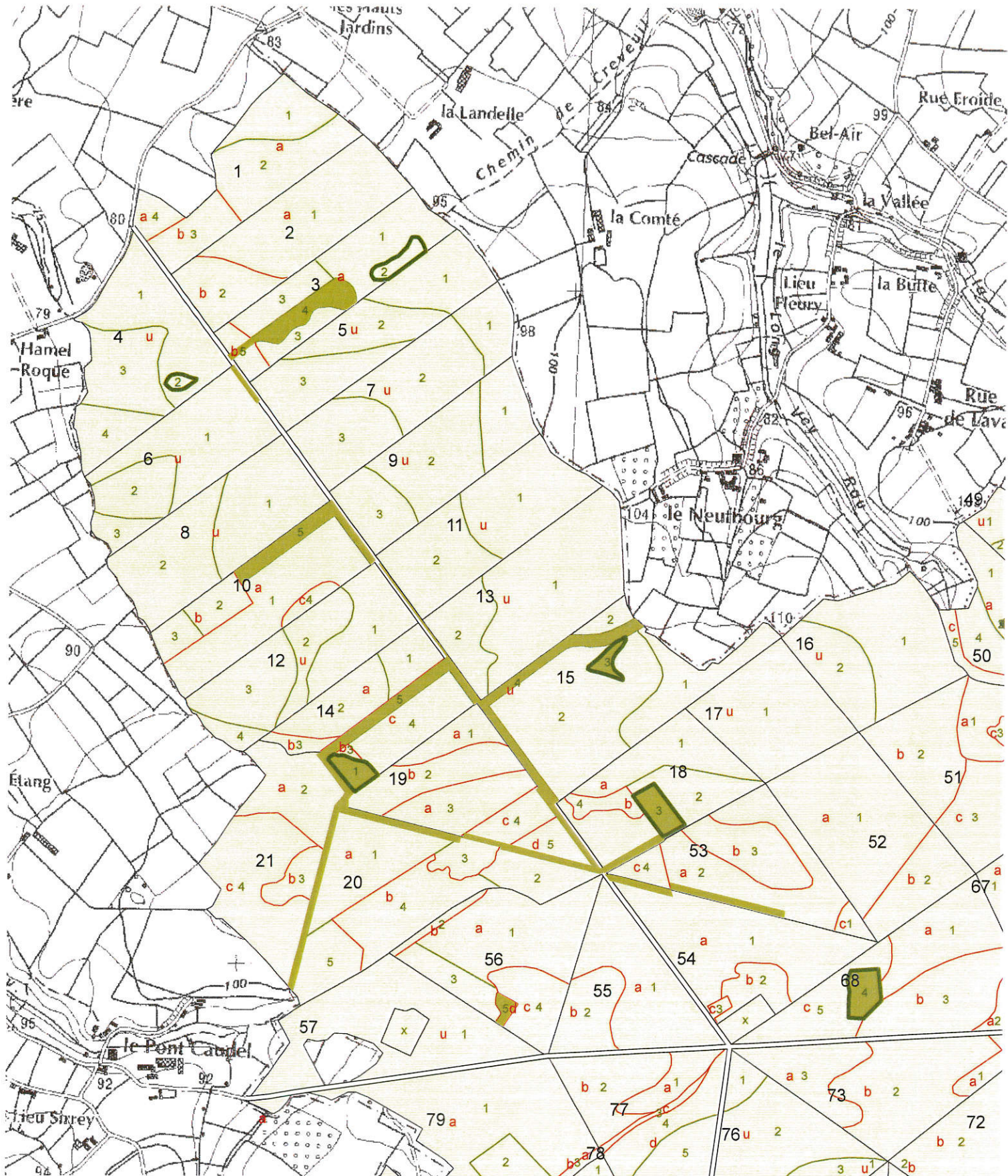
**FORET DOMANIALE  
de CERISY**

**ILOTS DE VIEILLESSEMENT OU DE SENESCENCE  
2015 - Modificatif de l'Aménagement**



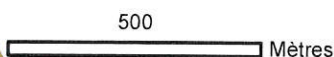
Agence Régionale de Basse-Normandie - SIG ID - Oct 2015





- Prairies cynégétiques
- Milieux ouverts
- Unité de gestion
- Unités de suivi de peuplement

**FORET DOMANIALE  
de CERISY**



Agence Régionale de Basse-Normandie - SIG ID - Oct 2015



**MILIEUX OUVERTS - BOIS L'ABBE**  
2015 - Modificatif de l'Aménagement